

Comment sauver son argent

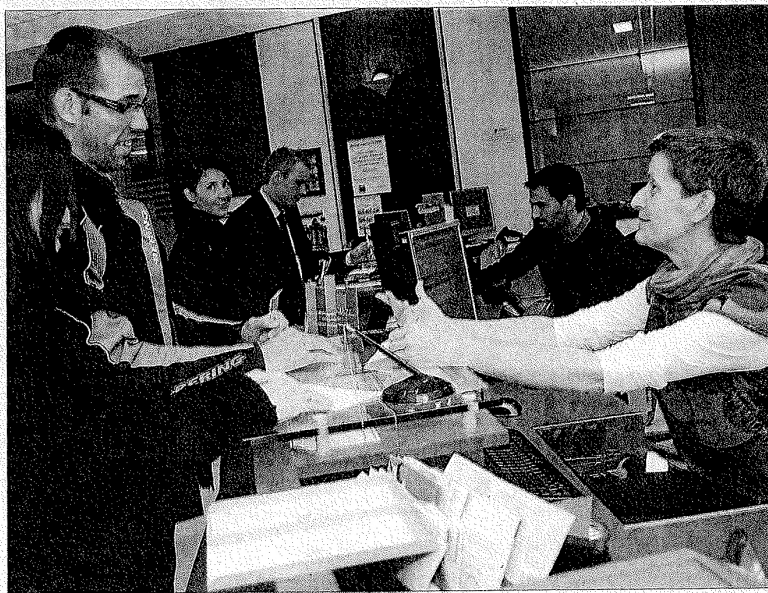
Série *Midi Libre* 1/6 | Nos tuyaux et nos conseils pour que les Méridionaux puissent préserver leurs économies de la crise et même les faire fructifier. Avec, en prime, des paroles d'experts.

SOUÇIS ET SOLUTIONS

Midi Libre s'engage

Nous sommes cernés. Dette de la Grèce, situation de l'Italie, triple A de la France, récession économique, plan de rigueur, austérité... La crise est bien là. Elle va sans doute se durcir et durer, entamant un peu plus un pouvoir d'achat déjà bien grignoté. Pour traverser au mieux cette sale période et conjurer la morosité ambiante, *Midi Libre* a décidé de livrer à ses lecteurs des remèdes anti-crise. Objectif : renflouer le porte-monnaie. Aujourd'hui, nous ouvrons notre série avec un premier volet consacré à la gestion de son argent : comment sauver ses économies ? Les placements rémunérateurs sans risque et des astuces pour limiter ses frais... Des conseils pratiques, des solutions d'experts... *Midi Libre* a exploré toutes les pistes qui permettent de maîtriser les principaux postes budgétaires du foyer : transports, vacances, consommation, logement, santé... La crise persiste, mais des solutions existent. Partageons-les !

PHILIPPE PALAT



■ Pas de panique ! Aucune raison d'aller retirer ses sous de la banque, au contraire, des conseils pour les rentabiliser... C. FORTIN

L'EXPERT

José Zaraya
PDG de la société Expert et Finance, conseil en gestion de patrimoine.



« Réfléchir ses placements »

Par gros temps sur les marchés financiers, les livrets peuvent-ils devenir de bons placements pour protéger son épargne ?

Les livrets représentent l'épargne de précaution. Car, s'ils ne rapportent pas beaucoup, ils ne coûtent rien... tant que l'inflation reste basse. Mais elle remonte. J'aurais donc tendance à conseiller, dans le cadre d'un placement à long terme, les contrats d'assurance-vie.

Pour quelles raisons ?

Par nature, les compagnies d'assurances ne sont pas prêteuses et elles n'empruntent pas. En outre, elles sont bien sécurisées et elles ont montré, au fil du temps, qu'elles étaient capables d'offrir une bonne rentabilité à ce type de placement. Les contrats d'assurance-vie, même en euros, restent toujours très intéressants. Ce d'autant que ces taux de rentabilité sont, en moyenne, de 3,5 % à 4 %, contre 2,25 % pour le Livret A. Enfin, les montants que l'on peut y placer ne sont pas limités.

Et les placements en or ?

Avoir plus de 2 % ou de 3 % de son patrimoine en or, ça n'a pas de sens.

Quels conseils donneriez-vous aux épargnants ?

Il faut bien définir sa stratégie de placement sur un moyen et long terme, en fonction de sa situation personnelle, et diversifier ses placements. Une fois fait, il faut s'y tenir, tout en restant vigilant face aux évolutions réglementaires et aux marchés.

TEXTES : PIERRE BRUYNOOGHE
pbruynooghe@midilibre.com

Et si le système financier explosait ? Qui ne s'est jamais posé la question ces dernières semaines ? Rassurez-vous : quoi qu'il arrive, votre argent sera préservé d'un krach, dès lors que vous n'avez pas misé sur des valeurs à haut risque.

Le Livret A, épargne pépère et solution à toute épreuve

Tous le disent : si vous avez quelques économies devant vous, le Livret A, et les livrets réglementés en général, restent des placements très sécurisés, capables de résister à presque tout : la perte du triple A français comme un défaut de la Grèce. C'est même, en ces temps agités, un choix idéal. « En période de crise, les gens épargnent à titre de précaution », souligne Jean-Pierre Troisville, le représentant régional de la Fédération bancaire française (FBF).

Gros intérêt : si le Livret A, exempt de fiscalité, rapporte peu, avec un taux de rentabilité de 2,25 %, il permet de disposer rapidement de liquidités en cas de petit pépin sur son compte courant, ou pour faire face à un achat imprévu. « C'est, en matière de placement à court terme, la solution la plus intéressante. Car on peut retirer l'argent quand on veut », confirme Claude Blaya, un gestionnaire de patrimoine chez W Finance Conseil à Montpellier.

« Les livrets sont de bons placements »

Catherine Dumont

Seule limitation : le Livret A est plafonné à 15 300 €. « Pour placer davantage d'argent, on peut le compléter, notamment, avec un Livret de développement durable (LDD),

l'ex-Codevi, plafonné, lui, à 6 000 € », ajoute Claude Blaya. Là encore, le placement est à l'abri des agitations financières européennes, exempt, lui aussi, de fiscalité, avec un taux de rentabilité identique à celui du Livret A. « Ce sont de bons placements », observe, à son tour, Catherine Dumont. Présidente régionale de l'Ordre des experts-comptables, elle conseille, comme beaucoup d'autres spécialistes, de diversifier ses placements.

Les contrats d'assurance-vie, un autre chouchou

Autre chouchou des Français, les contrats d'assurance-vie qui offriront, cette année, un rendement de l'ordre de 3 %, moins bon que l'an dernier. Qu'importe, c'est un placement à privilégier. Mais ces contrats nécessitent, avant de les signer, de prendre quelques précautions. Sur-

tout quand le rendement proposé est plus élevé que la moyenne. « Il faut regarder dans le détail la composition du portefeuille sur lequel s'appuie le contrat », conseille fortement Jean-Pierre Troisville. Ces informations doivent normalement figurer dans la notice des contrats, mais certains assureurs ne l'indiquent pas forcément. La vigilance doit être la règle, à plus forte raison aujourd'hui. Car certains contrats sont parfois assis sur une part de dettes souveraines, donc d'État. Alors, lesquels ? C'est ce qu'il faut savoir. Pour autant, les contrats d'assurance-vie en euros ont la cote. En France, ils sont très sécurisés. C'est l'avis, notamment, de José Zaraya, le président de la société Expert et Finance (lire ci-contre). Bon à savoir quand on veut protéger et faire fructifier ses économies.